

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 30 (1984)
Heft: 11

Rubrik: Suisses dans le monde

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSES DANS LE MONDE

Le prix Balzan 1984 décerné à Jean Starobinski

Le prix Balzan 1984 d'histoire et de critique de la littérature a été décerné à Milan au Suisse Jean Starobinski. Le prix Balzan est doté de 250 000 francs suisses. Il a été attribué au professeur genevois pour son apport fondamental à la connaissance de la culture française et européenne, ont indiqué les responsables de la fondation Balzan.

Suisses à l'étranger : l'Amérique a la cote

A fin 1983, les personnes immatriculées auprès des représentations consulaires de Suisse étaient au nombre de 363 177. Parmi elles, 43 % avaient uniquement la nationalité suisse et 57 % étaient des doubles-nationaux. Au total, par rapport à 1980, date du dernier recensement, cela représente une augmentation de 3 %. Le Département fédéral de justice et police souligne dans un communiqué publié à Berne que si le nombre des doubles-nationaux a augmenté de 7 %, celui des citoyens uniquement suisses a baissé de 3 %. Quant à la répartition géographique, la France vient en tête avec 95 114 ressortissants suisses ou 26 %, suivi par les Etats-Unis (13 %) et l'Allemagne (11 %). Par rapport à 1980, c'est toutefois la colonie suisse des Etats-Unis qui a connu la plus forte augmentation (+ 3 %).

Depuis 1950, les colonies suisses de l'étranger se sont renforcées, leur chiffre de population ayant augmenté de près de 125 734, soit près de 53 %. Tandis que le nombre des citoyens uniquement suisses est en très nette diminution (- 6 %), celui des doubles-nationaux a presque triplé. Alors qu'en 1950 le nombre des doubles-nationaux représentait 30 % de celui des Suisses de l'étranger, ce chiffre s'est élevé à 57 % à fin 83.

Ce développement a été largement facilité par la législation suisse, qui règle généreusement la question de la conservation du droit de cité suisse. C'est ainsi que les Suisses qui se font naturaliser à l'étranger ne perdent le droit de cité que s'ils y renoncent expressément. La femme suisse qui épouse un étranger peut conserver sa nationalité en faisant une déclaration avant la conclusion du mariage. A cela s'ajoute notamment le fait que l'adhésion facultative à l'AVS, ainsi que la loi sur l'assistance des Suisses à l'étranger ont incité des doubles-nationaux non encore immatriculés à se faire enregistrer après coup auprès des représentations suisses à l'étranger.

L'ambassade suisse à Sri Lanka met en garde contre l'entrée non autorisée en Suisse

L'ambassade de Suisse à Colombo a averti les Sri Lankais cherchant asile en Suisse sans raison valable qu'ils seront renvoyés dans leur pays. Les personnes en quête de travail en Suisse doivent faire vérifier leurs papiers par l'ambassade avant de quitter Sri

Lanka. Le chargé d'affaires suisse à Colombo, M. Pierre Monod, a précisé dans un communiqué de presse que sur les 1 700 requérants d'asile de Sri Lanka — principalement des Tamouls —, un seul a obtenu l'asile en Suisse. Toutes les autres demandes ont été repoussées parce qu'elles ne remplissent pas les « conditions suisses ».

De son côté, le journal « Review » de Jaffna, au nord de Sri Lanka, a appelé à un boycott des produits suisses, en raison des limitations drastiques imposées par le gouvernement de Berne pour l'entrée des immigrants, avant tout tamouls. Le journal a fait état des protestations des Tamouls de Sri Lanka contre la « décision inhumaine » des autorités suisses.

150 ans de relations entre la Suisse et l'Argentine : un pavillon suisse à Buenos-Aires et des miséreux dans l'« enfer vert »

La Suisse a fêté le 150^e anniversaire des relations diplomatiques et économiques qu'elle entretient avec l'Argentine. Pour l'occasion, l'ambassade de Suisse et la Chambre de commerce Suisse-Argentine à Buenos-Aires ont mis sur pied, dans le cadre d'une foire agricole, une exposition mettant en relief les capacités de production de l'industrie suisse. On a en revanche laissé dans l'ombre les épisodes parfois dramatiques qui ont marqué l'émigration des Suisses en Argentine. Ce chapitre particulier de leur histoire fera néanmoins l'objet d'un hommage de la part de la Fédération des unions de Suisses en Argentine.

Des centaines d'Argentins ont visité journalièrement le pavillon suisse à Buenos-Aires dans le cadre duquel une vingtaine de firmes helvétiques proposaient leurs produits les plus alléchants : au stand Sulzer, d'élégantes hôtesse présentaient une technologie de pointe, tandis que Swissair offrait des fauteuils confortables et que la « Zurichoise » déployait tout un éventail d'assurances diverses.

Quelques documents anciens renseignent le visiteur sur le début des relations entre les deux pays : le 18 août 1834, la Confédération chargeait Rodolphe Sprüngli des intérêts suisses dans les « Etats Unis de Rio de la Plata », nom de l'Argentine à l'époque.

L'arrivée massive d'émigrés suisses entre 1884 et 1913 a nécessité l'ouverture de douze consulats dans les différentes provinces de l'Argentine — le plus grand pays d'Amérique latine derrière le Brésil, avec ses 2,8 millions de kilomètres carrés. Le vieillissement et l'« argentinisation » de la colonie helvétique ont réduit par la suite ce chiffre : aujourd'hui la Suisse entretient une ambassade à Buenos-Aires (qui couvre également le Paraguay et l'Uruguay), des agences consulaires à Eldorado et Córdoba, ainsi qu'un consulat à Rosario. Les Suisses sont actuellement 12 000 en Argentine, doubles-nationaux compris.

Le fait que la Suisse occupe le sixième rang des investisseurs étrangers en Argentine — 129 millions de francs suisses entre 1977 et 1982 sur 3,5 milliards de dollars étrangers — montre à l'évidence que les efforts n'ont pas manqué. En plus de deux grandes banques

et de plusieurs entreprises de prestations de services, les trois géants de l'industrie chimique bâloise sont présents, ainsi que Sulzer et Nestlé, avec des centres de production propres.

Cet essor réjouissant a cependant subi quelques revers ces derniers temps. A la suite du rétablissement de la démocratie l'an dernier, deux commissions d'enquête ont entamé le dossier de la vente à l'Etat de la « Compagnie italo-argentine d'électricité » par des actionnaires suisses. En 1978, des fonctionnaires du régime militaire, descendants d'immigrés suisses, se seraient en effet arrangés pour que l'Etat paye environ dix fois le prix réel de la compagnie.

Selon le procureur chargé de l'affaire, M. Ricardo Molinas, les militaires argentins ont accepté cette transaction pour ne pas compromettre les bons rapports du pays avec la « place financière suisse ». Par la suite, il semble que ces mêmes militaires se soient vengés puisque l'ancien président de la compagnie, M. Francisco Soldati, un Tessinois, a été assassiné en 1980, en pleine ville de Buenos-Aires, sur ordre militaire, selon certains indices.

L'afflux de ressortissants suisses en Argentine a connu un élan particulier à la suite d'un contrat d'émigration signé en 1937 par le président de Confédération d'alors, M. Giuseppe Motta, averti pourtant des perspectives peu réjouissantes du projet. Il s'agissait en fait de coloniser, en pleine jungle, la province de Misiones. La Confédération offrait des subventions aux volontaires.

Mais comme la majeure partie des prêts émanaient des cantons et surtout des communes, une foule de « mal-aimés » sont partis pour l'« enfer vert » : c'était un bon moyen de se débarrasser des pauvres, des alcooliques et des tire-au-flanc. « Des drames inimaginables ont suivi », se souvient le consul honoraire à Eldorado, chef-lieu de la province de Misiones, qui était enfant à l'époque : « Beaucoup sont devenus fous ou se sont suicidés ».

Sur les 6 000 Suisses qui étaient partis pour cette conquête, il n'en reste que 1 500 dans la région. Pour la plupart agriculteurs, ils vivent à la limite de la misère. Presque tous les autres se trouvent à Buenos-Aires et dans sa banlieue. Quelques-uns se sont établis dans la province agricole de Santa Fé et vers Bariloche, dans les Andes méridionales.

Médiateur suisse en Afrique Orientale récompensé

L'Académie de droit international de La Haye en Hollande, a remis la médaille Grotius au bâlois Victor Umbricht. Cette distinction, qui n'est attribuée que pour des mérites exceptionnels, récompense les activités du diplomate suisse au service de l'académie et ses missions de conciliation à l'échelle internationale.

En 1978, Victor Umbricht avait été nommé médiateur par les gouvernements du Kenya, d'Ouganda et de Tanzanie dans le cadre de la dissolution de l'ancienne union d'Afrique Orientale. Le diplomate suisse a également été mandaté pour l'ONU.